



MAI 2009

Sommaire

P 2

VIVRE A CASSENEUIL

P 3-4-5

EN DIRECT DU CONSEIL

- EXTRAITS
- FINANCES

P 6

EDUCATION – JEUNESSE

P 7

LE VILLAGE EN MOUVEMENT

P 8-9

LA VIE DES ASSOCIATIONS
DOSSIER ÉTÉ

P 10-11

EVENEMENTS

- LE TEMPS D'UN ÉTÉ 2009
- ENVIE DE LIRE

P 12

LE CARNET

Casseneuil
info

Est le bulletin d'informations édité
par la Commune de Casseneuil
en 1250 exemplaires

Directeur de rédaction
Daniel DESPLAT

Comité de pilotage
Commission communication

Rédaction - photographies - Graphisme
Commission communication

Impression
Mairie de Casseneuil



Le mot du Maire

Chères Casseneuilloises, Chers Casseneuillois,

Il y a un peu plus d'un an, vous nous avez témoigné votre confiance concernant la gestion des affaires locales. La nouvelle équipe est désormais bien en place et travaille sur les dossiers de notre collectivité.

Les projets que nous vous avons annoncés ont été validés lors du vote du budget en mars dernier. Certains d'entre eux sont en cours de réalisation (salle de la Batucada en Fanfare, rénovation du Village de Vacances), d'autres verront le jour en fin d'année (les réseaux d'assainissement, d'eaux usées, potables et pluviales, les trottoirs sur Bellerive, l'aménagement de l'Ecole Pascalet).

Notre volonté, vous le savez, est d'être proche de vous, de nous préoccuper de vos besoins et d'y apporter des réponses. C'est notre conception du "service public" ou plus exactement du "service au public", dont nous sommes les garants. Il est assuré par l'ensemble de nos agents qui œuvrent chaque jour pour notre collectivité. Aussi, pour améliorer la qualité du service qui vous est rendu, nous avons entamé avec eux une démarche participative intitulée « agissons ensemble aujourd'hui, pour les citoyens de demain », qui, dans un contexte de restriction budgétaire, a pour objectif de développer leur professionnalisme, d'intégrer les nouvelles évolutions, et ainsi maîtriser les dépenses de notre collectivité et préserver les ressources des futures générations.

Un service public efficace, c'est aussi continuer à améliorer notre proximité avec l'ensemble de la population. A cet effet, nous avons mis en place un système de communication par la voie d'internet pour vous transmettre des informations importantes (voir modalités en page 3), et bientôt une cérémonie d'accueil des nouveaux Casseneuillois sera organisée...

Enfin, à l'initiative de la Municipalité, l'été à Casseneuil sera placé sous le signe des festivités, avec comme point d'orgue, les Marchés Gourmands Occitans. Fort du succès rencontré l'an dernier, auprès des familles locales et des estivants, nous renouvelons ces moments de convivialité tous les Samedis soirs du 4 Juillet au 15 Août sur la Place Bergonié.

**Toutes les conditions semblent réunies
pour vivre un bel été dans notre beau village.**

Daniel DESPLAT

Bonne lecture,



Daniel DESPLAT
Maire de Casseneuil
Vice Président de la C.C.V
en charge de la voirie

Pollution canine : attention !



Le chien est le meilleur ami de l'homme certes, mais il a tendance à se soulager à sa guise... Pensons un instant à nos anciens qui peuvent glisser malencontreusement et à nos petits qui parcourent d'un pas mal assuré les espaces verts ou les trottoirs de la commune. Une simple glissade peut entraîner une mauvaise chute. N'oublions pas non plus le travail quotidien des agents municipaux qui entretiennent ces sites où bon nombre d'animaux laissent des traces.



La solution est pourtant simple : il suffit aux maîtres de ramasser les déjections de leur compagnon de balade, ainsi les rues et les pelouses seraient tout de suite plus plaisantes à parcourir. Afin de faciliter le quotidien des propriétaires de chien, la Municipalité a mis en place un espace spécialement réservé à nos compagnons à quatre pattes ainsi qu'un distributeur de sachets à l'angle de la rue des Fours du Seigneur.

Avec un peu de civisme et un petit geste simple, les trottoirs et les espaces verts de Casseneuil seront plus propres et plus agréables.

Merci à chacun de participer à cet effort de propreté salubre pour tous.

ZOOM SUR LES ENTREPRISES

Histoires de familles ...

Magasin MELODIE CUIR



Le rideau du magasin Melodie Cuir est définitivement tombé, après 128 ans de vente de chaussures par une vieille famille Casseneuilloise.

L'Aventure commence en 1880 ... quand la famille BARRAIL crée son atelier de fabrication qui emploie à l'époque dix personnes.

Emilie BARRAIL hérite de l'entreprise familiale et gère avec son époux Joël TESTUT la fabrication de sabots et d'espadrilles. Deux enfants sont nés dont Roger qui à son tour s'investit dans la Maison fondée par ses grands-parents. Son mariage avec Lucienne assure la poursuite de l'aventure avec leur fille Brigitte plus connue sous le nom de "Betty". Avec son mari Joël CONGRE, elle perpétue la tradition jusqu'en 2008.

Scierie ASTIE



Ravagé par un incendie en 1914, le moulin de Beaujeu situé sur la route du Lédat ne fera plus de farine. Le meunier disparaît avec les murs.

A cette époque, Abel ASTIE issu d'une famille de charpentier de Catelnaud-de-Gratecambe, rachète le

site pour installer sa scierie. C'est le début de l'ère industrielle à Casseneuil. Pourtant, l'électricité n'est pas encore arrivée à Beaujeu. L'eau la supplante. L'entreprise se développe et emploie jusqu'à cinq ouvriers. Elle fabrique diverses pièces de bois et également du parquet. Après Abel, deux générations se succèdent : Jean suivi de son fils Pierre. Même si aujourd'hui, "Pierrot" ne scie plus ses billes de bois, le moulin peut toujours fonctionner avec l'eau de la Lède.

Bonne et heureuse retraite à "Betty", Joël et "Pierrot" et bienvenue aux nouvelles entreprises qui ont choisi notre village pour s'implanter et poursuivre des "histoires de Famille"...

ENTREPRISES	RESPONSABLES	ACTIVITES	CONTACTS
AU COIN FLEURI BIS	Familles PEREZ/MALBEC	Fleuriste – Pompes funèbres	1 Avenue de la Gare tél : 06 77 92 98 98
EURL CATNET	Marie-Laure CATELLIN	matériels informatiques création site internet - formation www.cat-net.info	22 Rue Grande Tél : 05 53 70 14 82
FLORALIA D'EUX	Hélène MARCES MENIEL	Fleuriste – articles funéraires (ouverture au 1 ^{er} juin)	4 Rue Grande Tél : 06 72 72 13 46
LA CLASSE DU SOIR	Olivier CAMILLERI	Soutien scolaire -cours particuliers Aide aux devoirs	24 chemin de Pascalet Tél : 06 82 54 43 52
LA RESIDENCE	Sonia et Karim BELFERADJI	Restaurant - Bar – Hôtel Cuisine traditionnelle	12 Avenue Saint-Jean Tél : 05 53 41 08 80
LA RUCHE	June FILLIETTE	Restaurant – Bar Cuisine traditionnelle - pizzas	35 Rue Grande Tél : 05 53 40 79 65
LEZ'ARTS DE LA PIERRE	Cédric THIBAUT	Tailleur de pierres www.lezartsdelapierre.com	Champ de Bolle Tél : 06 86 44 77 52
PLAQUISO 47	Christophe GARNIER	Plaquiste – jointeur Menuiserie – petite maçonnerie	La Grave Tél : 06 22 65 61 29

Préparation carte scolaire 2009

Opposition à la fermeture d'une classe à l'Ecole Elémentaire Pascalet. (voir article p.7)

Vote : unanimité

Adhésion au Comité National d'Action sociale

Le Conseil Municipal a décidé de mettre en œuvre une action sociale de qualité répondant aux différents besoins rencontrés par les Agents Municipaux. A cet effet, il est proposé **d'adhérer au Comité National d'Action Sociale qui propose un très large éventail de prestations** (aides, secours, prêts sociaux, vacances, loisirs ...) moyennant une cotisation de 0,74 % de la masse salariale. Mme Jacqueline PRADIER a été désignée en qualité de Déléguée Elue au CNAS.

Cette participation est obligatoire pour toutes les communes depuis la loi du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale.

Vote : 1 abstention

Personnel communal

Création de deux postes d'adjoint technique de 1^{ère} classe.

Vote : unanimité

Questions diverses : assainissement Bellerive

Alain SIMONETTO, Délégué Elu au Syndicat du Nord du Lot, a porté à connaissance de l'assemblée communale les prochains travaux d'assainissement dans la rue des Grillons et la rue des Coccinelles. A la demande de la Commune, le Syndicat va **rénover les réseaux en eaux usées**. Par la même occasion, il profitera de l'ouverture de la tranchée pour effectuer le **remplacement du réseau d'eau potable** qui est aujourd'hui vétuste et peu fiable. Quant à la **rénovation du réseau d'eaux pluviales**, elle sera réalisée par la commune.

RESEAUX	EAUX USEES	EAUX PLUVIALES	EAUX POTABLES
Partenaires financements	Conseil général Commune Syndicat	100% Commune	100% Syndicat

LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS INFORME SUR ...

Le Revenu de Solidarité Active (RSA)



A compter du 1^{er} juin 2009, les Casseneuilloises et les Casseneuillois pourront déposer leur dossier RSA au Centre Communal d'Actions Sociales de la Mairie. Cette nouvelle prestation vise à garantir un minimum de ressources à celles et ceux qui en sont privés, mais aussi à apporter un complément de ressources aux personnes et familles disposant de faibles revenus d'activité.

Vous pouvez d'ores et déjà effectuer un « test d'éligibilité » sur le site internet de la Caisse Nationale d'Allocations Familiales www.caf.fr et sur le site internet de Régime Agricole www.msa.fr . Pour plus de renseignements, n'hésitez pas appeler le 39 39.

La lutte contre les ragondins et la leptospirose

Le Syndicat met en place une lutte collective et raisonnée sur l'ensemble du Bassin versant de la Lède, 250 km linéaire de cours d'eau (Lède et affluents), en collaboration avec la Fédération Départementale des Groupements de Défenses contre les Organismes Nuisibles (FDGDON 47), les Sociétés de Chasse et les Sociétés de Pêche.

Le Syndicat fait appel à des piégeurs agréés volontaires et bénévoles (minimums deux par commune). Il met à leur disposition des cages pour le piégeage et les indemnise pour leur frais de déplacement. Nous avons sur la Commune de Casseneuil **2 piégeurs agréés : Mr Andreotti et Chaubard**. Ils opèrent sur le Lot, la Lède, les ruisseaux et les lacs avec compétence et dévouement. Nous vous demandons de **leur réserver un bon accueil et de ne pas leur interdire le passage.**

Le Ragondin est un véritable fléau !

Le saviez-vous ?

- Un couple de ragondins aujourd'hui, c'est 30 petits par an
- Le ragondin véhicule la leptospirose, maladie grave parfois mortelle

Une plaquette d'information est disponible en Mairie



INSCRIVEZ-VOUS SUR LA LISTE DE DIFFUSION DE LA COMMUNE

Dans le souci permanent de mener une véritable démocratie de proximité, **la commune vous propose l'envoi de lettres d'informations électroniques via votre adresse email.** Ainsi, si vous le souhaitez, vous pourrez recevoir diverses informations municipales ponctuelles : alertes météo importantes, dates de conseils municipaux et de quartiers, informations pratiques, animations, distributions sacs poubelles, journal municipal...

Transmettez-nous votre adresse email en l'envoyant sur la boîte email de la mairie; mairie.casseneuil@wanadoo.fr accompagnée du message « inscription liste diffusion ».

Protection des données personnelles : Conformément à l'article 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données nominatives vous concernant.

BILAN FINANCIER

COMPTE ADMINISTRATIF 2008

Le 24 mars 2009, le **compte administratif a été approuvé à l'unanimité** en conseil municipal. Il rend compte de la réalisation des dépenses et recettes de l'année 2008. On peut ainsi établir une analyse financière et apprécier l'écart entre les propositions de dépenses et de recettes prévues au budget primitif et la réalité de leur exécution.

PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

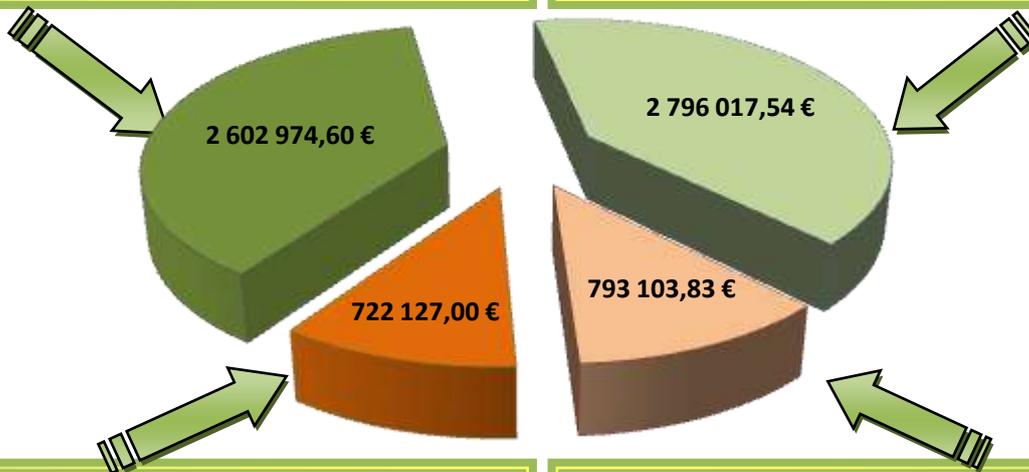
• Charges à caractère général	933 727,45
• Charges de personnel	1 148 800,95
• Charges exceptionnelles	572,48
• Autres charges de gestion courante	272 914,00
• Charges financières	53 051,86
• Divers	193 907,86

Les dépenses de fonctionnement ont augmenté de 7,50 % par rapport à 2007. Elles sont supérieures aux prévisions de 3,5 %.

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

• Produit des services du domaine	194 164,26
• Impôts et taxes	898 063,00
• Dotations et participations	890 159,42
• Autres produits de gestion courante	308 920,34
• Atténuation de charges	47 591,67
• Produits exceptionnels	213 799,41
• Divers	59 276,86
• Produits rattachés	85 640,00

Les recettes ont augmenté de 11 % (soit 276 958 €) par rapport à 2007, ce qui a permis de compenser confortablement la hausse des dépenses.



PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

• Village vacances	20 029,69
• Aménagements piétons	39 085,12
• Club house	24 024,64
• Bâtiments communaux	68 841,01
• Place de la Halle	331 240,81
• Matériels et mobiliers	34 113,45
• Eclairage public	6 851,97
• Autres dépenses	197 940,31

Les dépenses d'investissement, stables par rapport à 2007, correspondent à 45,8 % à l'opération "aménagement du bourg".

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

• Excédent d'investissement	326 645,29
• Subventions	179 618,24
- Bourg → Conseil Général	107 660,73
→ Etat	58 875,00
- Club House → Conseil Général	3 082,51
→ FAIE, autre	10 000,00
• Fonds de compensation TVA	57 521,71
• Taxe locale d'équipement	4 510,00
• Autres recettes	13 617,34
• Opération d'ordre	211 191,25

La Commune a perçu 179 618,24 € de subventions en 2008 pour le financement de l'ensemble des opérations.

TAUX D'IMPOSITION

	2008	2009
TAXE D'HABITATION	147 085	150 786
TAXE FONCIERE BATI	433 625	444 533
TAXE FONCIERE NON BATI	70 635	72 411
PRODUIT ASSURE	651 345	667 730
Augmentation en % des taux	2,0 %	2,5 %

Le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité pour une hausse de 2,5 % contre 2 % en 2008. Cette augmentation correspond au taux d'inflation constaté.

BUDGET 2009

Le budget, acte administratif par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles, a été voté à l'unanimité par l'Assemblée Communale.

Une commune fonctionne comme un ménage, les recettes et les dépenses doivent être équilibrées.

PRINCIPALES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

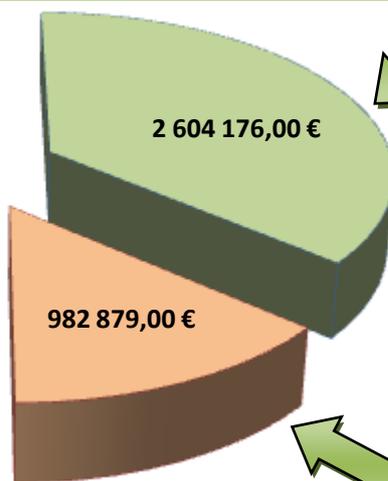
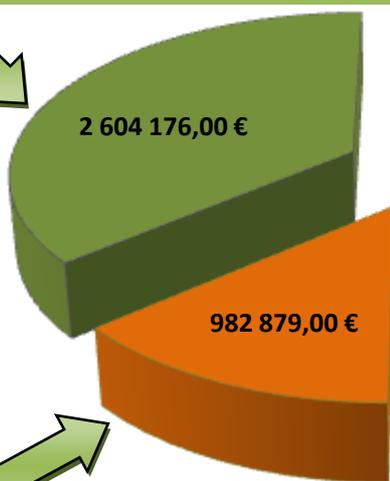
• Charges à caractère général	913 440,00	→ 35,07%
• Charges de personnel	1 243 450,00	→ 47,74%
• Charges exceptionnelles	5 500,00	→ 0,21%
• Autres charges de gestion courante	316 815,00	→ 12,17%
• Charges financières	47 900,00	→ 1,84%
• Dépenses imprévues	77 071,00	→ 2,96%

Les dépenses prévues augmentent de 3,28 % par rapport à 2008 soit de 82 821 €.

PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

• Produit des services du domaine	207 500,00	→ 7,97%
• Impôts et taxes	1 011 543,00	→ 38,85%
• Dotations et participations	776 391,00	→ 29,81%
• Autres produits de gestion courante	320 000,00	→ 12,28%
• Atténuation de charges	60 000,00	→ 2,30%
• Produits exceptionnels	35 600,00	→ 1,37%
• Produits financiers	100,00	→ 0,00%
• Résultat de fonctionnement reporté	193 042,00	→ 7,41%

*Prévisionnel 2009 → 2 604 176,00 €
Soit une augmentation de + 3,28 % par rapport à 2008.*



PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

• Village vacances	91 604,00
• Ecole Pascalet	170 000,00
• Bâtiments communaux	87 500,00
• Assainissement	44 450,00
• Eclairage public	28 993,00
• Aménagements piétons	58 962,00
• Réserve foncière	60 000,00
• Matériels et mobiliers	35 000,00
• PVNR	18 172,00
• Autres dépenses	213 402,00

Les dépenses prévues en 2009 sont quasi équivalentes à celle du budget 2008 (diminution de 1 %).

PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

• Excédent d'investissement	70 977,00
• Subventions	252 452,00
- Ecole Pascalet	73 585,00
→ Conseil Général	45 325,00
→ Etat	28 260,00
- Aménagement Bourg	170 367,00
→ Conseil Général	30 000,00
→ Etat	140 307,00
• Divers	8 500,00
• Fonds de compensation TVA	95 000,00
• Taxe locale d'équipement	10 000,00
• Ventes (bâtiments communaux)	39 450,00
• Autres recettes – emprunts – dépôts de cautions	515 000,00

Les recettes sont composées essentiellement par les subventions perçues au titre des travaux réalisés.

EDUCATION-JEUNESSE

IME : PORTE OUVERTE SUR L'AUTISME

L'Institut Médico Educatif « Le Landié » a ouvert ses portes peu avant Noël aux familles, aux partenaires institutionnels ainsi qu'au grand public.

Cette structure a été créée en 2006 par l'Association Laïque de Gestion des Etablissement d'Education et d'Insertion (A.L.G.E.E.I.) sur le site de l'ancienne gare vendue par la commune en 2003.



Elle a pour but d'accueillir 10 pré-adolescents ou adolescents, de 10 à 20 ans, atteints d'autisme et dont la gravité nécessite une prise en charge éducative et scolaire spécifique ainsi que des soins appropriés.

Les jeunes sont encadrés par une équipe pluridisciplinaire de 21 personnes, du lundi au vendredi, de 9 h à 16h30, tout au

long de l'année excepté pendant les vacances scolaires.

La mission de l'IME est d'apporter des soins médicaux (psychiatre, psychologue et infirmières) et développer au maximum les potentialités des jeunes autistes dans tous les domaines :

- ❖ **Activités d'autonomie et de vie sociale au quotidien** : hygiène, repas, règles de vie collective, comportement à l'extérieur...
- ❖ **Activités de rééducation** avec l'intervention d'un psychomotricien, d'un orthophoniste...
- ❖ **Activités à caractère pratique** : cuisine, jardinage, petit bricolage...
- ❖ **Activités à caractère ludique, culturelle ou sportive** encadrées par des éducateurs spécialisés
- ❖ **Activités scolaires** dispensées par un enseignant spécialisé.

A l'occasion de cette journée, les visiteurs ont pu découvrir la plupart de ces activités et ont pris part à un débat ouvert sur l'autisme avec le Dr GALLOUIN.

La commune apporte une aide permanente à l'IME par l'apport des repas confectionnés par notre restaurant scolaire, par l'intégration de jeunes au Centre de Loisirs, par l'ouverture culturelle de la médiathèque...

DES FRUITS ET DES LEGUMES POUR TOUS

Aujourd'hui, l'augmentation de la consommation de fruits et légumes frais est une priorité nationale en terme de santé publique et de développement durable. Les recommandations de l'Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé sont claires : **manger 5 fruits et légumes par jour.**

Durant la deuxième quinzaine de novembre 2008, **des actions de sensibilisation ont été menées dans toutes les écoles de la commune**, de la maternelle au collège, dans le but de changer les habitudes alimentaires dès le plus jeune âge.

A l'initiative du Conseil Général de Lot-et-Garonne, les collèges Gaston Carrère et Saint-Pierre ont accueilli dans les classes des producteurs locaux de fruits.

En collaboration avec les enseignants de Sciences et Vie de la Terre et l'infirmière scolaire, les agriculteurs ont proposé des animations autour des fruits : découverte des fruits et de leurs productions, activités sur l'équilibre alimentaire et l'apport nutritionnel ...



Dans le cadre de l'Option Découverte Professionnelle en classe de troisième, les producteurs ont fait découvrir la filière agricole des fruits en passant par la production, la transformation et la commercialisation.

Bien évidemment, les collégiens ont pu déguster pommes, poires et kiwis au moment du déjeuner à la cantine et du goûter pendant la récréation. Ainsi, ils ont découvert pour la plupart, avec plaisir le goût et les bienfaits des fruits.

Un véritable succès à renouveler selon les collégiens !!!

Depuis septembre, la Municipalité réalise la même opération afin de faire découvrir aux plus jeunes des Ecoles Pascalet le goût des fruits et légumes de saison de notre village.

Le restaurant scolaire s'approvisionne chez les producteurs casseneuillois : les pommes chez M. SEYNE BUCHER, le foie gras chez M. QUILLOT, les fraises chez M. MASETTI, et bientôt d'autres producteurs ...

Un projet fortement désiré qui marque la volonté municipale de promouvoir les produits saisonniers de qualité et de soutenir nos agriculteurs.

MOBILISATION POUR L'ECOLE

Par courrier du 22 janvier 2009, **Madame l'Inspectrice d'Académie informe la commune de son intention de supprimer une classe** à l'École Élémentaire Pascalet pour la prochaine rentrée 2009. La Municipalité, la communauté éducative et les parents d'élèves ont très vite manifesté leur opposition à cette éventuelle décision.

Plusieurs rencontres ont été organisées en présence des élus, des enseignants et des parents d'élèves avec M. l'inspecteur de la circonscription de Tonneins qui a été sensible à nos arguments. Selon les prévisions des effectifs, le nombre d'enfants en septembre 2009 serait identique à septembre 2008. La suppression d'un poste d'enseignant entraînerait alors des classes surchargées (26,5 enfants par classe au lieu de 22,71), une détérioration des qualités d'enseignement, une inégalité des chances de réussite pour tous les élèves et bien évidemment une fragilisation de notre enseignement public en milieu rural. **Par délibération du 10 février 2009, le Conseil Municipal s'est prononcé à l'unanimité contre cette proposition de suppression de poste.**

En parallèle, **de nombreuses actions** ont été menées : *réunions d'information, banderoles, tracts, pétitions, opération escargot, communication auprès de la presse locale...*



Ce mouvement de mobilisation s'est terminé par un rassemblement le vendredi 13 février devant l'inspection académique d'Agen où se trouvait le Comité Technique Paritaire Départemental. A l'issue de cette réunion, la décision de maintenir tous les postes à l'École Élémentaire Pascalet a été annoncée. Ce fut pour tous les acteurs de cette quinzaine, une victoire justifiée et un vrai soulagement partagé.

Toutefois, nous devons rester attentifs et mobilisés pour défendre ensemble l'avenir de nos enfants.

REAMENAGEMENT PAYSAGER DES BERGES DE LA LEDE

Au cours des vingt dernières années, les berges de la Lède n'ont fait l'objet d'aucun entretien particulier. Depuis 2000, le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Lède (SIAL) a œuvré pour une restauration coordonnée de la rivière et de son bassin versant. Ces démarches répondent aux objectifs de la loi sur l'eau de 1992 et de 2006 ainsi qu'à la directive européenne sur l'eau qui fixe à tous les Etats Membres un objectif de « bon état écologique des cours d'eau » d'ici 2015.

Suite à une étude globale du bassin versant et à une enquête publique, le SIAL a obtenu une déclaration d'intérêt général pour la réalisation d'un programme de restauration de la rivière en trois tranches étalées sur dix ans. Cette procédure permet au SIA d'intervenir sur le cours d'eau en lieu et place des propriétaires riverains. **Depuis le mois de janvier, le Syndicat achève sa troisième tranche de travaux sur notre commune**, du Moulin du Saindroux au Pont des Anglais. L'entreprise **SARL SEGMENT**, qualifiée pour travailler sur les cours d'eau, a réalisé l'ouvrage.



SIAL (Syndicat d'Aménagement de la Lède)	12 000 €	20%
Europe - Conseil Régional - Conseil Général	43 000 €	80%



Le chantier a concerné 82 propriétaires sur 3 kilomètres de berges et s'est organisé en plusieurs opérations :

- *abattage sélectif des arbres morts ou gênants*
- *retrait des embâcles (accumulation de bois dans le cours d'eau)*
- *plantations d'arbres (aulne, frêne, chênes, érable champêtre) et d'arbustes (noisetiers, cornouiller sanguin, fusain d'Europe, sureau, saule arbustif) dans les secteurs dévégétalisés ou instables.*

Ces travaux contribuent au **renforcement des berges et à l'embellissement de notre village**. Cette nouvelle végétation plus équilibrée permettra d'avoir **une eau et un écosystème de meilleure qualité**.

LES TRAVAUX EN BREF...

Après 60 ans d'existence, **la Batucada en Fanfare** profitera enfin d'ici quelques mois d'une **salle d'enseignement et de répétition** d'une surface totale de 220 m². Elle sera située au sous-sol de l'Espace Multifonctionnel. Depuis fin mars, l'ouvrage est réalisé par les services techniques de la commune excepté les lots d'électricité et de menuiserie qui seront effectués par des entreprises.

En cours ou prochainement :

- **Bellerive** : goudronnage des trottoirs en bi-couche, assainissement et eaux pluviales
- **Village vacances** : rénovation du logement de fonction ; réfection de toiture, enrochement de certains gîtes, canalisation des eaux, accès...
- **Espace Pascalet** : aménagement des toilettes de l'école et du skate park près du centre de loisirs.

L'Art du CHI est un art corporel énergétique orienté vers le bien-être et la santé. Il est basé sur des mouvements simples et harmonisés par la respiration.

Ce savoir ancestral est enseigné par **Josette POSE**, riche d'une grande expérience dans ce domaine. Formée depuis 20 ans aux techniques de l'énergie et du travail corporel, elle suit régulièrement des stages en France et à l'étranger.

Le CHI GONG permet de découvrir comment assouplir les articulations, développer une respiration profonde, procurer une détente musculaire et nerveuse tout en stimulant les fonctions vitales. **Il développe la force et la souplesse, la concentration et le calme intérieur.**



L'Association "Bien Être Relax" se réunit à la Maison Pour Tous le mardi matin de 9h 30 à 11h (sauf pendant les vacances scolaires) On ne demande pas de performance, mais un travail progressif suivant ses propres possibilités et dans le respect de chacun.

UNE NOUVELLE EQUIPE À CA3R

Le 25 janvier 2009, **les responsables de CA3R se sont réunis à la Mairie en présence du Maire pour leur assemblée générale** ... trois membres du bureau ont démissionné : Le Président Jean-Pierre GOULOMES, le Trésorier Joël CONGRE et la secrétaire Anne COUQUIAUD. **Les démissionnaires ont lancé un appel à candidature** par voie de presse locale pour la prochaine réunion extraordinaire fixée au 12 février 2009.

Une dizaine de Casseneuillois motivés et déterminés ont répondu présent pour continuer à faire vivre le Collectif d'Animations des 3 Rivières. Suite à une discussion constructive avec l'ancienne équipe, **un nouveau bureau s'est installé** et composé comme suit :

Président	Monsieur Eric TEYCHENNE	Tél : 06 67 76 54 08
Vice-président	Monsieur Jean-Jacques BONNORON	Tél : 06 23 67 94 61
Vice-président	Monsieur Christian GILLET	Tél : 06 80 18 17 80
Trésorier	Monsieur Jean-Luc CHAMBINAUD	
Trésorier-adjoint	Monsieur Olivier CAMILLERI	
Secrétaire	Madame Nadia ZERDOUB	
Secrétaire-adjoint	Mademoiselle Myriam BOUSQUET	



La Municipalité remercie vivement les membres fondateurs de CA3R pour leur dévouement et l'organisation d'animations festives au cœur de notre village : marchés aux fleurs, vide-grenier, nuit des bandas avec Sangria Gratuite, Force basque, soirée Moul'rock ... Les nouveaux bénévoles ont repris très rapidement le flambeau en décidant d'organiser le samedi 29 août 2009 "la 2ème édition soirée Moul'rock" pour clôturer la saison estivale. Ils souhaitent à l'avenir continuer à organiser des manifestations ponctuelles, en partenariat avec d'autres associations locales. Ils acceptent bien entendu toute bonne volonté pour les aider ou apporter de nouvelles idées et expériences.

La Municipalité assure tout son soutien à la nouvelle équipe de CA3R

CASSENEUIL SQUASH 47 : UN CLUB QUI MONTE

Le squash, sport encore méconnu, fait connaître notre village dans toute l'Aquitaine. En effet, **le Club Casseneuil Squash 47 réalise de très bonnes performances**, encadré par ses trois éducateurs : Hervé GUILLOU, Bertrand LECLERC et Laurent CREMOUX.

Le samedi 14 février 2009, le Maire, **les Conseillers Municipaux et les dirigeants du Club ont honoré** les jeunes squasheurs et notamment **Jules CREMOUX**, nouveau Champion de France dans la Catégorie poussin et **Sarah MEKALFI**, Championne de France 2008. Des récompenses ont été remises à chacun des joueurs. La médaille de la ville a été décernée à Sarah et Jules ainsi qu'à leurs éducateurs.



Palmarès 2009

Catégories	Squasheurs	classement
Championnat de France Poussins / Minimes à Rennes les 23 et 25 janvier 2009		
Poussines	HAZIZA Naomie	10 ^{ème}
	DESGUE Manon	13 ^{ème}
	DESPLAT Marie	18 ^{ème}
Poussins	CREMOUX Jules	1 ^{er} Médaille d'or
	ARTUSO Enzo	30 ^{ème}
Minimes	EL MJIDI Azzedine	17 ^{ème}
Championnat de France Benjamins / Cadets à Lyon les 17-18-19 avril 2009		
Benjamins	MEKHALFI Sarah	4 ^{ème}
	DESGUE Manon	22 ^{ème}
	HAZIZA Julie	30 ^{ème}
	DE CAMPOS Fanny	32 ^{ème}
Benjamins	CREMOUX Jules	6 ^{ème}
	MARIN Philippe	23 ^{ème}
Cadette	GILLET Adeline	28 ^{ème}

CENTRE DE LOISIRS PIERRE MANDIS

Le Centre de Loisirs accueillera les enfants de 3 à 16 ans durant tout l'été dans un cadre convivial : 700m² de locaux adaptés et 5000 m² d'espaces verts et de jeux.

Une centaine d'activités sont proposées :

- ❖ **MANUELLES** : pâtisserie, dessin, création, cuisine...
- ❖ **SPORTIVES** : sports collectifs, canoë-kayak, cheval, campings, randonnée, piscine...
- ❖ **CULTURELLES** : projet d'environnement, multimédia, cinéma, jeu théâtral...
- ❖ **AUTRES ACTIVITES** : Pêche, balade à vélo, jeux de société, kermesse, chasse aux trésors, jeux de plein air ...

L'inscription des enfants s'effectue auprès du Directeur du Centre de Loisirs, pour une journée ou une demi-journée, avec ou sans repas. Les tarifs varient selon les prestations familiales CAF, MSA ou autres régimes ; une grille tarifaire est jointe au dossier d'inscription.

Renseignements complémentaires auprès du Directeur **M. Youssef CHERCHARI**

Tél : 05.53.49.31.89 - Fax : 05.53.40.13.77 Email : centre-loisirs-casseneuil@orange.fr

DOSSIER ETE



UNE VOIE VERTE POUR LE PLAISIR DE TOUS

La deuxième tranche de la Voie Verte, réalisée par la CCV, traversant les communes de Casseneuil et du Lédat sur 2650 mètres, est achevée.

L'ensemble du cheminement se fait sur l'ancienne voie ferrée Villeneuve-sur-Lot/ Saint-Pastour, propriété des communes traversées. La totalité de cet aménagement est réalisée en zone rurale.

Départ au lieu-dit Rodié à Casseneuil : le promeneur est tout proche du centre historique de Casseneuil.

Arrivée au rond-point de Cap Del Bosc sur la commune du Lédat : ce rond-point est un carrefour entre les communes de Bias, du Lédat et de Casseneuil. Il est situé à 400 mètres du Pont des Martinets.

DEVELOPPEMENT DU TOURISME VERT

Cette réalisation permet notamment de :

- ❖ Développer le tourisme vert
- ❖ Valoriser le patrimoine paysager et admirer la diversité des cultures locales
- ❖ Promouvoir la pratique du sport (vélo, roller, jogging...)
- ❖ Recréer des lieux de vie et de rencontres
- ❖ Créer un lieu de promenade sur un aménagement sécurisé.

La voie est interdite à la circulation des véhicules motorisés. Tranche 3 prévue en 2010 : Aménagement de la jonction entre le Pont des Martinets et l'ancienne voie ferrée de Sainte-Livrade-sur-Lot.

LES AMENAGEMENTS COMPLEMENTAIRES

- ❖ Aménagements de sécurisation en bois, signalétique à chaque intersection et des bancs...
- ❖ Installation de 5 places de parking au départ et à l'arrivée de la voie avec bien entendu des places pour les personnes handicapées.
- ❖ Bornes de repère avec descriptif visuel installées tous les 200 mètres.



LA BASE NAUTIQUE

La base nautique sera ouverte du 1^{er} juillet au 31 août
du lundi au samedi 13h30 - 19h00
Le dimanche 14h00 - 19h00



Randonnées sur réservation à partir de 10h.
 Pour connaître les tarifs des randonnées libres,
se renseigner au 05 53 41 12 22

LOCATIONS SUR PLAN D'EAU SURVEILLÉ en €

Durée	CANOE		PEDALO	KAYAK	
	2 places	3 places		Adultes	Enfants
1 H	6	6	5	4	2
2 H	8	8	7	5	3
4 H	10	10	9	7	4



FORFAITS LOCATIONS

	10 SEANCES	10 SEANCES CASSENEUILLOIS
CARTE	22	15
Initiation 0h30 = 5 €		

EVENEMENTS

Programmation
de dernière minute...

LE SAMEDI 6 JUIN 2009
Place du 11 novembre-Avenue Saint-Jean

COURSE CYCLISTE

GRAND PRIX DE CASSENEUIL

Organisé par le Club de Pujols
Engagement : 5 €
Stationnement à la Salle Multifonctionnelle
Circuit plat de 5,7 km

1^{er} catégorie	Départ à 16H00	13 tours
2^{ème} catégorie	Départ à 16H02	12 tours
3^{ème} catégorie	Départ à 14H00	11 tours
GS	Départ à 14H02	9 tours
Féminine	Départ à 14H02	8 tours

LE JEUDI 11 JUIN 2009 A 18h30
Dans les jardins de la médiathèque

BORIS VIAN

INTERPRETE PAR
LA COMPAGNIE DE LA MOISSON

Du swing, de l'humour, de l'émotion,
rien ne manque à ce duo inventif...

Entrée gratuite



LE SAMEDI 13 JUIN 2009 a partir de 10h
Au stade Etienne Restat de Bellerive

TOURNOI DE FOOTBALL

CHALLENGE CHRISTIAN GASNIER

Organisé par l'Amicale du Personnel
du Centre de Détention d'Eysses



Les équipes engagées sont : L'Hopital Bergonié de Bordeaux, la Gendarmerie, Les Eris De Bordeaux, les Surveillant d'Eysses, les Féminines et les Vétérans de Casseneuil, les Filles de Pujols Rugby à XIII, les Pompiers et l'Hôpital de Villeneuve /Lot, la Famille GASNIER.

Tous les bénéfices seront reversés à l'hôpital BERGONIE pour les malades du cancer.

Restauration sur place

LE SAMEDI 20 JUIN 2009 à partir de 15h
A Bellerive au club de pétanque

CONCOURS DES POMPIERS

GRAND CONCOURS DE PETANQUE

Organisé par le Club Arlequin
Inscription sur place – ouvert à tous
Tous les bénéfices seront reversés aux Pompiers.

Rappel...

LE SAMEDI 20 JUIN 2009 à partir de 19h30
Place Bergonié (Centre Bourg)



FETE DE LA MUSIQUE

- 🎵 **19h30** Variétés avec le groupe "Monsieur CHRISTIAN"
- 🎵 **20h15** Concert de la Batucada en Fanfare du Groupe de l'Amitié
- 🎵 **21h00** Musique celtique irlandaise avec le groupe "EASTER LILY"



Restauration sur place
Buvette

**Organisée par
la Municipalité**

Gastronomie et produits du terroir
près de chez vous...

Place Bergonié à partir de 18h30 **CASSENEUIL** **MARCHÉS** **Gourmands Occitans**

samedi 4 juillet
Mick FONTAINE

samedi 11 juillet
Monsieur CHRISTIAN

samedi 18 juillet
Monsieur CHRISTIAN

samedi 25 juillet
LES ORIGINALS

samedi 1er août
LES BRIGADIERS

samedi 8 août
Mick FONTAINE

samedi 15 août
ROUTE 66



marchés 2009
**Organisés
par la Municipalité**

EVENEMENTS

SAMEDI 4 JUILLET DÈS 14H30
DIMANCHE 5 JUILLET 2009 9H-12H 14H-19H
Chez M. Jean-Claude BROIT au lieu dit " Noyer "

BALL TRAP

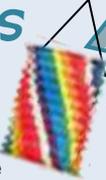
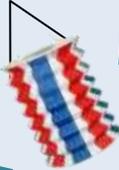
Organisé par la Société de Chasse
 De nombreux prix à gagner
 Buvette – sandwiches
 Renseignements auprès de
 M. BROIT au 05 53 41 06 74 ou
 M. BURCH au 06 23 06 54 71



LE 13 JUILLET 2009
Bord du Lot

FEUX D'ARTIFICES

Organisé par la Municipalité
20h00 Restauration- buvette
22h30 Retraite aux flambeaux
 avec la Batucada en Fanfare
 départ devant le foyer rural
23h Feux d'artifice suivis du bal populaire



DU 20 JUILLET AU 2 AOÛT 2009
A Bellerive

TOURNOI OPEN DE TENNIS

Organisé par le Tennis Club

Tournoi open "les Trois Rivières" ouvert à tous
Autres tournois pour les plus de 35 ans et plus de
 45 ans limité au classement 15/30

Inscriptions : 1^{er} engagement 14 € - 2^{ème} engagement 8 €

Tournoi jeune 13/14 ans

Inscriptions : engagement tournoi jeune 5 € - possibilité
 engagement en tournoi adulte 8 €

A gagner : articles de tennis, divers lots dont lots en numéraire
 Inscriptions au 05 53 41 14 04 - Autres contacts : mjp47@sfr.fr



LE JEUDI 20 AOÛT
Place Bergonié

CINEMA EN PLEIN AIR

"LE RENARD ET L'ENFANT"

Proposé par la Municipalité
14h30-17h Après-midi récréative
 Organisée par le Centre de Loisirs
19h Restauration
22h Court métrage suivi du film



LE SAMEDI 22 AOÛT DÈS 19H
Place Bergonié

SOIREE MOUL'ROCK

Organisée par l'Association CA3R
 Renseignements auprès des
 responsables



PORTES OUVERTES

Ferme de « RIEUCAUD »

Tous les jeudis de juillet et août dès 15h
Visite d'un élevage d'oies
et découverte des produits du terroir
 Renseignements au : 05 53 41 11 95

Au domaine « LOU GAILLOT »

Le mercredi 5 août de 10h à 20h
Visite du chai et des vignobles
 Renseignements au : 05 53 41 04 66

LA MEDIATHEQUE AU FIL DES MOTS

La médiathèque ouvre son jardin lecture à de drôles d'oiseaux,
 les mardis et jeudis 15h30-18h30 -les mercredis 10h-12h et 14h-18h les samedis 10h-13h, chaises longues à disposition

Envie de lire ...

SELECTION TOUT PUBLIC

Elena, une jeune Roumaine née en Bessarabie et ballottée par l'Histoire, rencontre un homme dont elle tombe passionnément amoureuse. Il est juif, et ses parents s'opposent au mariage. Elena finit par épouser Jacob et par réaliser son rêve : quitter la Roumanie communiste et antisémite de Ceausescu et émigrer aux Etats-Unis...

UN BRILLANT AVENIR

de Catherine Cusset - Editions Gallimard



SELECTION JEUNESSE



SAVOIR VIVRE

De Yann FASTIER
 L'Atelier du Poisson Soluble

Savoir-vivre inventorie les violences verbales qu'un enfant peut subir de la part de ses parents. Sur une feuille de papier déchirée, une petite fille muette et triste se fige sous un déferlement de cris et menaces...

Savoir-vivre est peut être le premier livre que les enfants voudront offrir à leurs parents.



BOU ET LES 3 JOURS

d'Elsa VALENTIN et Ilya GREEN
 L'Atelier du poisson soluble

Une histoire des 3 ours revisitée et qui se raconte ici avec une fraîcheur totalement inattendue, grâce à la langue très libre d'Elsa Valentin : valise de néologismes, joyeux mélange de mots à consonances poétiques avec des accents de langues étrangères...

Ce jeu de langage invite spontanément à une lecture à voix haute.

LE CARNET

ETAT CIVIL

Ils nous ont quittés...

PUYAL Anne-Marie
RODES Edith
ZIGONI Simone
TESTA Maria
OFANOWSKI Zophia
FLIGNY Lionel
BOURLANGES Pierre
DELSUC Rachel
DESTOMBES Geneviève

CASSAR Maria
GENOUD Raymonde
MALVY Marie-Paulette
FARON Jean
MOUALKIA Mahmoud
DEROGY Lydie
DUS Narcisse
HOARAU Axel
GARY Raymond

Ils nous ont rejoints...

TAUPIAC Damien Tristan
MOUALKIA Elhamia, Sheryne
RISSE Flavie, Rose
BOUZIANE Solène, Marie, Setti
LAOUDIHI Sofia
PAUSE Noha, Alain

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

La municipalité lance un appel aux habitants ayant aménagé sur Casseneuil depuis le mois de septembre 2008 pour leur présenter la commune et se retrouver autour d'un pot de l'amitié.

Transmettez-nous vos coordonnées et vous serez invités à la cérémonie d'accueil des Nouveaux Casseneuillois.



NOM : Prénom :
Adresse :
Téléphone : Adresse email :
Nombre de personnes dans votre foyer :

MAIRIE

Ouverture du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h - le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
Tél : 05.53.41.07.92 - Fax : 05.53.41.14.13 - M@il : mairie.casseneuil@wanadoo.fr Site : www.mairie-de-casseneuil.com

MEDIATHEQUE

12 avenue Saint Jean 47440 CASSENEUIL Tel 05 53 41 00 25
Mardi 15h30 à 18h30 - Mercredi 10h à 12h et 14h à 18h00 - Jeudi 15h30 à 18h30 - Samedi 10h à 13h

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VILLENEUVOIS

24 rue de Vieux Pont 47440 CASSENEUIL
Tél : 05.53.71.54.81 - Fax : 05.53.40.16.55 - M@il : contact@cc-villeneuvevois.fr site : www.cc-villeneuvevois.fr

POINT INFO TOURISME

45 allée des Promenades BP 11 47440 CASSENEUIL Tél : 05 53 71 84 96 M@il : casseneuil.info@tourisme-villeneuvevois.fr

Haute saison / du 1er juillet au 31 août

ouvert du mardi au jeudi de 9h30 à 12h30 - vendredi et samedi de 14h30 à 18h30

Basse saison / ouvert du 1er septembre au 30 juin

ouvert le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h - le samedi de 14h à 18h

INFOS PRATIQUES



ELECTIONS EUROPEENNES

Le dimanche 7 juin 2009

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h
Se munir de la carte d'électeur ou d'une pièce d'identité
Une navette sera assurée entre Bellerive et la Mairie
Arrêt devant la crèche et devant l'ancienne épicerie à 11h.

**En cas d'absence, vous pouvez donner
procuration à un autre électeur inscrit
dans la commune.**

S'adresser à la gendarmerie

PREINSCRIPTIONS ECOLE MATERNELLE PASCALET

Afin d'établir les prévisions des effectifs de l'école maternelle Pascalet pour la prochaine rentrée scolaire 2009/2010, nous demandons aux familles de se présenter à la Mairie pour établir la préinscription des enfants qui effectueront leur première rentrée.

Une inscription définitive sera nécessaire avant septembre.

PERMANENCE DES BATIMENTS DE FRANCE

Tous les premiers mardis du mois, les Bâtiments de France tiennent une permanence à l'ancienne mairie. Ils sont à votre disposition pour vous aider à remplir les déclarations soumises à autorisation en Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager.

Se renseigner en Mairie pour rendez-vous

DISTRIBUTION DE SACS POUBELLES

Les vendredis 5 et 12 juin 9h-12h 14h-17h

Les samedis 6 et 13 juin 9h-12h

Lieu : derrière la Mairie

IMPORTANT